

faux et usage de faux : imitation de signature

Par COMROL, le 15/06/2019 à 13:06

Bonjour, Mon ex conjoint a produit devant le juge de surendettement un document portant ma signature. Or c'est un faux. Quelle démarche dois-je faire? Dois-je informer rapidement le juge, avant qu'il ne prenne sa décision? Dois-je immédiatement porter plainte? Par ailleurs, ma signatre est minimale et facilement imitable.

Par youris, le 15/06/2019 à 13:56

bonjour,

vous devez déposer une plainte contre votre ex et il vous appartiendra de prouver que ce n'est pas votre signature.

vous pouvez informer le juge que vous avez déposé une plainte contre votre ex.

salutations